www.ville-bezons.fr

BEZONS INFOS

Magazine municipal d'information
Décembre 2013
n° 345



Samedi 14 décembre page 7



Service public
Première pierre pour l'hôtel de ville - page 5

Sécurité
Manuel Valls, ministre de l'Intérieur, reçu à Bezons - page 6

Élections, tout savoir (Dossier pages 10 à 17)











Bezons infos n° 345 - décembre 2013 - Magazine municipal d'information de la ville de Bezons

Édité par la direction de la communication de la mairie de Bezons - Rue de la Mairie Tél. : 01 34 26 50 00. **Directeur de la publication :** Dominique Lesparre - **Directrice de la communication :** Irène Fasseu - **Rédacteur en chef :** Olivier Ruiz - Tél. : 01 34 26 50 18 - olivier.ruiz@mairie-bezons.fr - **Journalistes :** Pierrick Hamon, Catherine Haegeman, Cynthia Severino, Dominique Laurent. Tél. : 01 34 26 50 64 - **Secrétaire de rédaction :** Sandrine Gouhier - **Maquette :** Bruno Pommay - **Crédit photos :** Gilles Larvor, Service publications - **Imprimerie :** Public Imprim - **Publicité :** Médias et publicité - Tél. : 01 49 46 29 46 - **Distribution :** Régie des quartiers.





Ce logo dans Bezons infos rappelle que la ville de Bezons rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.



Noël parade et s'illumine !

Voilà la fin de l'année 2013 qui approche à grand pas. Ces douze derniers mois auront été riches à Bezons. Il n'y a qu'à feuilleter les précédents numéros de votre magazine (vous pouvez les télécharger sur le site de la ville www.ville-bezons.fr) et cette édition de décembre pour s'en rendre compte.

Ce mois sera celui de la parade de Noël qui défilera le 14 décembre, grossie par les animations de quartiers, jusqu'au feu d'artifice tiré sur le terrain de l'ex CLP Croky. Un petit marché de Noël et les illuminations dans toute la ville ajouteront à l'ambiance des festivités.

L'actualité, c'est bien sûr la venue du ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, pour soutenir le travail de la Police nationale et les efforts de la ville et des habitants qui défendent leur tranquillité. C'est aussi le lancement du chantier du futur hôtel de ville.

Au sommaire également, le portrait d'un jeune tennisman au talent prometteur, des spectacles pour tous les goûts au TPE, des animations à la médiathèque que vous avez retrouvée nombreux.

Enfin, le dossier du mois vous emmène déjà un peu plus loin, en mars 2014 pour les élections municipales (23 et 30 mars). Vous sont présentés les enjeux de ce scrutin : quels sont les rôles des élus communaux, quelles sont les compétences de la ville, comment voter ? Nous avons choisi des « infographies » pour être le plus clairs et le plus accessibles possible. N'oubliez pas, vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales et participer à cette élection locale mais également à celle des députés européens en mai.

Il est temps de vous laisser découvrir « Bezons Infos » et de vous dire, déjà, à l'année prochaine.

Olivier Ruiz
Rédacteur en chef



Participation



Les seniors parlent d'avenir

Le conseil des seniors, instance participative, a réuni une centaine de personnes à la mi-novembre. Après une restitution du travail des différents groupes de réflexion (santé, bien-être…) qui se tiennent tout au long de l'année, le maire, Dominique Lesparre, a présenté le projet « cœur de ville » et le futur hôtel de ville *(voir ci-contre)*. La salle a posé de nombreuses questions sur le futur éco-quartier, validé par l'enquête publique réglementaire. Le maire a confirmé, sans que la philosophie générale du projet ne soit remise en question, que la transformation du parc Bettencourt était remise à l'étude pour tenir compte des remarques que des Bezonnais et le commisseur-enquêteur ont formulé.
Les échanges ont été également animés sur le futur hôtel de ville dont le chantier débute *(voir ci-contre)*. Propreté, tranquillité publique, stationnement ont été abordés permettant de rappeler les efforts de la ville, ou de l'agglomération, dans ces domaines.
Prochains rendez-vous pour les seniors, les banquets des anciens qui auront lieu les 11, 12 et 18 janvier 2014.

École Louise-Michel

Des toilettes neuves et une cour préservée

Adjoint au maire et élu du quartier Chênes-Val-Notre-Dame, Pierre Bordas a inauguré le 19 novembre les derniers travaux réalisés dans le groupe scolaire Louise-Michel. Il a remercié les parents qui ont participé à l'élaboration de ce projet. Il poursuit la rénovation de l'école (classes, rotonde, entrée…) engagée depuis quelques années. Pour l'architecte, Christophe Camfranq qui a également rénové la médiathèque Maupassant, *« il n'y a pas de petits projets. Avec des matériaux modernes et en respectant la belle cour de l'établissement, nous avons redonné du confort aux élèves. Ce bâtiment est respectueux de l'environnement et économe et les enfants peuvent se l'approprier facilement »*.
Les parents et écoliers réunis lui ont donné raison lors de la viste.



Souvenir

Un 11 novembre particulier

L'entrée dans l'année du centenaire de la première guerre mondiale a renforcé la solennité de la commémoration du 11 novembre 1918 cette année. Citant Anatole France, *« On croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels »,* le maire, Dominique Lesparre a rappelé la nécessité *« d'œuvrer pour la paix et la justice sociale ».* De se *« souvenir de toutes les guerres, de tous les conflits »* pour *« imposer le seul et unique choix qui vaille : celui de l'humain, celui de la vie, celui de progrès et de l'avenir ».*

Olivier Ruiz



Hôtel de ville



Naissance de la maison pour tous

La pose de la première pierre du futur hôtel de ville le 16 novembre dernier a symbolisé le démarrage du chantier qui devrait s'achever en 2015. La population a largement participé à cet événement attendu depuis une vingtaine d'années. Elle a notamment salué un « bâtiment splendide », qui en concentrant les services sera « pratique ».

Pour Emmanuel Combarel, l'architecte, le défi consistait à *« construire une maison commune, qui rassemble et fédère. Avec le cœur de ville, c'est une véritable centralité qui va naître à la Grâce-de-Dieu ».* Éric Poirier, le directeur général des services techniques, rappelle que cette nouvelle mairie était devenue *« nécessaire »* pour répondre au développement de la ville. Le dynamisme de celle-ci avec notamment l'arrivée du tramway et les réserves foncières réalisées en une quinzaine d'années ont rendu possible ce projet. *« C'est un bâtiment simple, fonctionnel et convivial, accessible à tous les Bezonnais. Aujourd'hui les services communaux sont répartis dans 7 ou 8 lieux, cela va faciliter la vie des habitants et le fonctionnement de l'administration ».*

« Bas, discret mais visible grâce à son grand porte-à-faux, ce sera un bâtiment respectueux de l'environnement », ajoute M. Combarel. *« Il sera deux fois plus performant sur le plan énergétique que les normes en vigueur actuellement, répondant à de nombreux critères HQE. Avec son patio arboré, sa verrière et une acoustique confortable, cette maison pour tous répondra aux valeurs et besoins de notre époque ».*

Habitants et agents se rejoignaient dans la fierté d'avoir un hôtel de ville qui ressemble à la nouvelle image de la ville. Ils suivront le déroulement du chantier (terrassement en décembre, gros œuvre pendant 9 mois...) pour se retrouver au rendez-vous donné par l'architecte en 2015 pour l'inauguration.

O.R.



Un financement assuré

Grâce à ses finances saines (pas d'emprunts toxiques et endettement très en-dessous de la moyenne régionale), la ville a pu aisément financer le coût de l'hôtel de ville. Il sera de 16,4 millions d'euros, mobilier compris, garanti par la procédure de conception/réalisation qui associe architecte et entreprises de construction.

Le montant de la TVA (environ 20 %) sera récupéré par la ville comme sur tous ses investissements.

Elle bénéficie d'une subvention de 1,3 million d'euros du conseil régional d'Île-de-France.

L'arrêt des locations actuelles et les frais induits pour abriter les services municipaux permettra d'économiser quelque 400 000 euros par an.

La Caisse des dépôts et consignation, ainsi que la Banque européenne d'investissement, ont accordé sans difficulté, des prêts à des taux très bas.

Le projet de « cœur de ville » générera, lui, de nouvelles recettes fiscales, à hauteur d'environ 1 million d'euros.

Au final, ce projet au service des Bezonnais ne pèsera donc pas sur les impôts locaux.

O. R.

Un projet sur les rails

Le permis de construire, déposé comme pour toute construction, a été validé par les services de l'État pour un bâtiment de 30 mètres de large, 50 de long et 8 de haut, avec un auvent de 10 mètres de profondeur en façade.

Le recours aujourd'hui engagé n'entraîne aucune obligation d'arrêter le chantier. C'est pourquoi il se poursuit en toute légalité.

La rénovation de l'actuelle mairie, outre les perturbations pour assurer le service du public pendant les travaux, aurait été plus coûteuse, compte tenu de la vétusté du bâtiment et des normes à mettre en œuvre (accessibilité aux personnes à mobilité réduite notamment, mais aussi électricité).

Un agrandissement n'aurait pas permis d'héberger tous les services communaux aujourd'hui éparpillés, obligeant la ville à louer à vie des locaux pour les accueillir.

O.R.



C'était le 19 novembre 2012. Les voyageurs remplissaient pour la première fois les rames du T2 entre La Défense et la station Pont de Bezons. Un an plus tard, le tram est un succès et fait déjà partie des habitudes. Quelques améliorations devraient suivre.

Le tramway : un an déjà et un bon premier bilan

Le 19 novembre 2012, le temps était froid et gris, mais il faisait chaud dans le cœur des Bezonnais. Après 20 ans d'actions des Bezonnais, le tram accueillait ses premiers voyageurs sur les 4,2 km de tracé entre Bezons et La Défense. Un an plus tard, plus de 100 000 voyageurs ont déjà emprunté ce trajet (55 000 comptabilisés officiellement en avril 2013). La galère du bus appartient presque au passé tant les usagers sont habitués à un trajet en moins d'un quart d'heure, avec un tram toutes les quatre minutes en période de pointe.

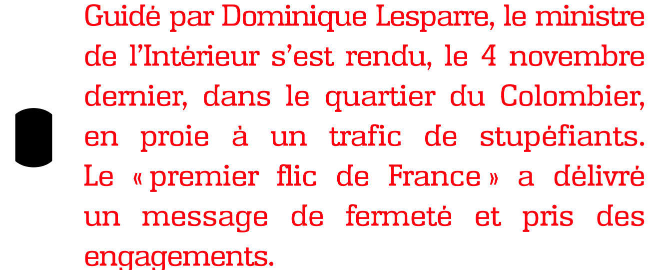
Six nouvelles rames d'ici 2015

Bien sûr, tout n'a pas été parfait. L'affluence à La Défense aux heures d'entrée et de sortie des bureaux, sur un petit quai central, pose parfois problème. Certaines difficultés avec la circulation automobile sont apparues. En particulier, au croisement avec l'A86 (là où la plupart des accidents matériels ont été recensés), à la sortie de la station Victor-Basch à Colombes (92), ou la traversée de la chaussée au niveau de la station Faubourg-de-l'Arche à Courbevoie (92). La RATP et le STIF travaillent main dans la main sur ces points noirs.

La circulation et l'offre du T2 vont continuer à s'améliorer. Six nouvelles rames doubles seront acquises à l'horizon 2015. Des aménagements sur les stations continueront, tandis que l'optimisation du système de transport devrait permettre de grignoter du temps. ■

Pierrick Hamon





Guidé par Dominique Lesparre, le ministre de l'Intérieur s'est rendu, le 4 novembre dernier, dans le quartier du Colombier, en proie à un trafic de stupéfiants. Le « premier flic de France » a délivré un message de fermeté et pris des engagements.

Sécurité : le maire reçoit Manuel Valls

L'image était forte : le ministre de l'Intérieur accueilli par Dominique Lesparre, le maire de Bezons, à la sortie du tramway, à l'heure où les travailleurs du matin embauchent. Le locataire de la place Beauvau était accompagné dans sa visite du quartier du Colombier par le préfet, le sous-préfet, le procureur de la République, le député et des élus locaux. Assailli par les caméras et les micros, le ministre a déambulé, pendant une heure, entre les halls et les cours d'immeubles, s'attardant pour répondre aux questions. Il s'est ainsi entretenu avec le gardien, les deux syndics des copropriétés, ainsi que Béatrice Gillet, la présidente de l'Amicale des locataires quai Voltaire.

Promesse de maintien du commissariat

Manuel Valls était venu apporter *« son soutien »*, ainsi que *« des réponses et des solutions à cette situation. »* Le maire lui a rappelé les actions citoyennes menées dans un quartier *« très solidaire »* ainsi que les futurs travaux de résidentialisation à venir. Le ministre a salué *« la volonté de la ville et du bailleur »* et assuré une présence de la Police nationale. Il a promis que le commissariat avait *« vocation à rester »* et confirmé l'engagement financier de l'État dans la mise en place du dispositif de vidéo-surveillance.

Le travail s'est poursuivi en sous-préfecture et conclu par un entretien à la préfecture de Cergy entre Manuel Valls et Jean-Luc Nevache, le préfet du Val-d'Oise.

La prochaine étape de cette longue lutte contre ce trafic régional de stupéfiants se déroulera à Bezons. Ce sera lors de la réunion du comité local de sécurité et de prévention de la délinquance, le 2 décembre avec, comme ordre du jour, la vidéo-protection. ■

P.H.




Lors de la parade 2012...

La ville ne déroge pas à sa traditionnelle parade de Noël. Les Bezonnais ont rendez-vous le samedi 14 décembre dans leur quartier, avant de défiler rue Édouard-Vaillant.

Parade de Noël : Bezons en fête le 14 décembre

La parade de Noël, c'est comme une valse : à trois temps. Des animations dans les quartiers d'abord, un regroupement rue Édouard-Vaillant ensuite, puis le défilé ponctué par un feu d'artifice.
Tout commence en début d'après-midi dans chaque quartier.
• Aux **Bords-de-Seine**, les festivités se tiennent dans la cour de l'école élémentaire Marcel-Cachin.
Maquilleuses, sculpteur de ballons et à 16 h, spectacle en hommage aux Noëls traditionnels.
• Du côté de l'**Agriculture**, les habitants ont rendez-vous à 15 h, au parc Bettencourt, côté Barentins, pour un après-midi spécial « magie ». Là encore, des maquilleuses, des sculpteurs de ballons, ainsi qu'un atelier de fabrication d'instruments. Deux temps forts : un spectacle de magie à 15 h 30 et le concert d'une mini-chorale qui interprétera une chanson à partir de paroles détournées.
• Aux **Chênes-Val**, la pré-parade sur le thème des « clowns de Noël » se déroulera au parc Sacco-et-Vanzetti. Au programme : décoration du sapin, atelier confection d'un chapeau de clown pour le défilé, photos des petits avec le Père Noël, maquillage, ambiance musicale et goûter. En parallèle, l'amicale de locataires « Vivre Ensemble à Joliot Curie » organise, dès 14 h 30, avec le soutien du centre social et la participation d'AB-Habitat, un rendez-vous festif animé par un accordéoniste.

Feu d'artifice en fin de défilé

Tout le monde a ensuite rendez-vous, dès 16 h, rue Édouard-Vaillant. Avant de se mettre en marche, chacun pourra déguster du chocolat chaud, de la soupe, se faire maquiller ou admirer les automates du char conçu par le service Petite enfance. Le Père Noël attendra les enfants pour des photos.
Le défilé démarrera à 17 h 30 devant le foyer Péronnet. Après une escale à la station de tram en 2012, il reprend son chemin habituel le long de la rue Édouard-Vaillant. Une fanfare, la batucada Tim Bao et le groupe celtique les « Sales tiques » accompagneront le cortège. Les animateurs des centres de loisirs répéteront dès 16 h un « lip dub » (chorégraphie) qu'ils interpréteront au point d'arrivée. En guise de bouquet final, un feu d'artifice sera tiré depuis le terrain de l'ancien centre de loisirs Croky. ■

P.H.

Quartier Chênes Val-Notre-Dame Calèche de Noël 2013

Cette année, la calèche de Noël affrétée par le centre social La Berthie fera le tour des cités du quartier les mercredis 11 et 18 décembre avec à son bord le Père Noël, une fanfare de 5 musiciens, un magicien et un cracheur de feu.
Au programme décoration du ou des sapins de la cité en musique, tours de magie, jonglerie, photos des petits avec le Père Noël. Chocolat chaud et friandises de Noël offerts à tous les participants.

Mercredi 11 décembre :
De 10 h à 12 h : cité de la Paix
De 14 h à 15 h 30 : cité des Sycomores
De 16 h à 17 h 30 : cité Arthur-Rimbaud.

Mercredi 18 décembre :
De 10 h à 12 h : copropriété Ogif-Sablons Notre-Dame
De 14 h à 15 h 30 : cité Mirabeau
De 16 h à 17 h 30 : résidence des Chênes.

Toutes ces fêtes sont organisées avec la participation des bénévoles des associations Convivial quartier, ATD Quart Monde, les amicales de locataires de la cité Arthur-Rimbaud et de la résidence des Chênes et le soutien financier des bailleurs AB-Habitat, Emmaüs-Habitat, Fiac Batigère et Logirep.

En bref

Tranquillité vacances… et toute l'année

L'opération « Tranquillité vacances », organisée habituellement par la Police nationale pendant l'été, sera réactivée pour les congés scolaires de fin d'année, et même toute l'année en cas d'absence prolongée. Le principe est simple : vous signalez votre départ au commissariat (24, avenue Gabriel-Péri) et dans le cadre de leurs missions habituelles, les patrouilles assureront des passages fréquents devant votre domicile ou votre commerce.
Prévenez au moins 48 heures à l'avance en vous munissant d'un justificatif de domicile.

Bus de nuit : la ligne N24 renforcée

Le syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) a décidé de renforcer la ligne nocturne N24 qui dessert notamment Bezons. Depuis le 16 novembre, la fréquence est passée de 60 à 30 minutes en semaine et à 20 minutes le week-end. La ligne intègre également les navettes 262 jusqu'à La Défense avant le premier départ du tramway à 5 h 30.

Travaux pour la future crèche des Sycomores

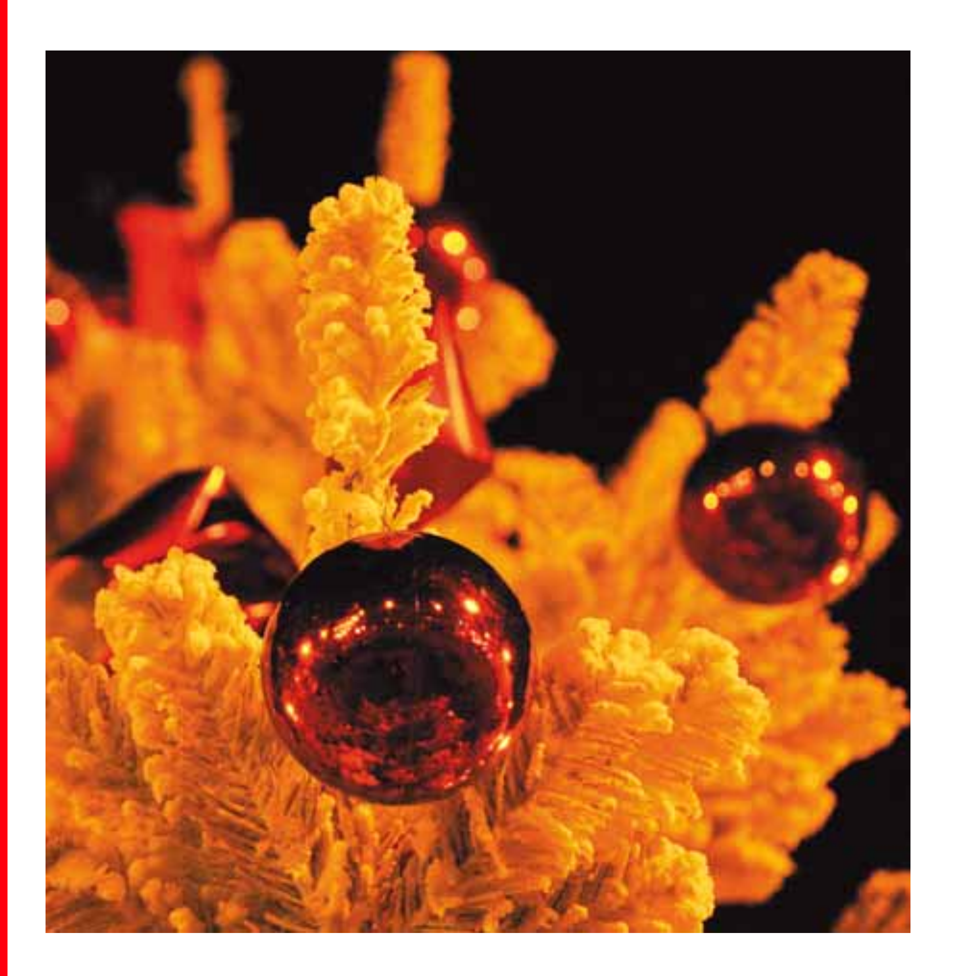
La crèche municipale des Sycomores va déménager allée Saint-Just pour accueillir jusqu'à 80 enfants, ce qui n'était pas possible dans les locaux actuels, rue de La Berthie. Mis aux normes et rénové, le lieu de 200 m² mis à disposition par AB-Habitat sera doté de deux salles d'activités, une salle de psychomotricité, un coin repos, une salle de conte, deux bureaux et bien sûr les sanitaires adaptés aux enfants.

La rue Villa-Gauthier ouverte

La rue Villa-Gauthier dessert désormais le quai Voltaire. À sens unique depuis la rue Jean-Jaurès, ce qui était une impasse jusqu'alors, a été prolongé pour améliorer la circulation

Décorations et marché de Noël, Bezons plonge dans l'ambiance des fêtes de fin d'année pour le bonheur des yeux, des oreilles et des papilles.

Une ville aux couleurs des fêtes



Décorations : féerie toujours

Pas de trêve des confiseurs pour les décorations ! À partir du 5 décembre, Bezons se parera aux couleurs des fêtes de fin d'année. Le Centre technique de proximité procédera à cette installation. Un cordon lumineux court le long des axes principaux et les illuminations serties de motifs rouge et blanc rue Édouard-Vaillant. Les très appréciées petites maisonnettes en bois avec leurs Pères Noël sont de retour. Les rues seront sonorisées et les abords des écoles décorés.

Un mini-marché de Noël

Un grand sapin sera érigé près de la stèle Jacques-Leser. À son pied, pour fêter l'hiver, les 20, 21 et 22 décembre, un mini-marché, avec un petit train et des échoppes de confiseries. ■

P.H.



Succès confirmé pour la semaine de la solidarité internationale. Année après année, ce rendez-vous rencontre son public bezonnais.

La solidarité internationale **passionne**

À Bezons, la solidarité internationale intéresse. C'est sûr. Depuis plusieurs années en effet, la SSI (semaine de la solidarité internationale) multiplie les participants. Cette tendance s'est confirmée en 2013 avec une soirée supplémentaire au programme. Elle a commencé le 14 novembre dernier par la présentation d'un voyage d'élus français en Palestine. Dans une salle Weiler bien remplie, cette première soirée a permis également de rappeler, une fois encore, les difficultés des Palestiniens qui souhaitent *« vivre normalement »*. L'association Basic a bénéficié d'une soirée festive pour son travail au Nicaragua. Une passionnante soirée-débat a été consacrée à l'exploitation des ressources naturelles en République démocratique du Congo.

De la palestine au Roms

À l'espace Aragon, la cinquantaine de Bezonnais réunis a pu comprendre combien les pratiques des sociétés nuisaient au pays et à ses habitants, grâce à l'intervention de Coco MBangou. Pour assurer leurs profits, elles laissent toute région de l'Afrique exsangue et sans aucun bénéfices pour la population, pas la moindre infrastructure, se justifiant en donnant des miettes de charité (dispensaires sans moyens, écoles sans profs...).

L'édition 2013 s'est achevée sur deux soirées au théâtre Paul-Eluard autour du Moyen-Orient et des Roms avec la projection de deux films les 21 et 22 novembre derniers. ■

Olivier Ruiz

Journée handicap



Handisport, sensibilisation, histoires pour les plus petits autour de la différence... La journée du Handicap du 20 novembre a permis aux plus jeunes de se familiariser avec l'invalidité et ses contraintes au quotidien : parcours de trottinette en aveugle ou d'équilibre dans le cadre du Centre d'initiation sportive (CIS) au gymnase Jean-Moulin ; sarbacane et poutre en aveugle au collège Gabriel-Péri, conte et spectacle de marionnettes à la médiathèque. (Photos : Pierluc et Ville de Bezons)



Vous le savez, le 23 mars prochain, puis le 30 si un second tour s'avère nécessaire, auront lieu les élections municipales, à Bezons comme dans les quelque 36 000 communes de France. Pour voter, vous devrez être inscrit sur les listes électorales d'ici au 31 décembre (rendez-vous en mairie notamment). Ce scrutin est ouvert aux ressortissants européens qui résident dans notre ville.
C'est l'occasion pour « Bezons Infos » de préciser quelles sont les compétences de la ville, celles qu'elle exerce directement ou qu'elle a déléguées à l'agglomération (Repérées par un logo rouge : voirie, espaces verts…) ou à d'autres (gestion de l'eau). Dans un souci pédagogique, c'est sous forme d'infographies que sont présentées ces informations précieuses pour comprendre les enjeux de l'élection.
Pour la première fois, vous choisirez en même temps que les conseillers municipaux, vos représentants au sein de la communauté d'agglomération qui seront désignés sur le même bulletin.
Bonne lecture à tous.

Tout savoir sur les élections municipales





CONSEILLERS MUNICIPAUX, ADJOINTS, MAIRE : QUEL EST LE RÔLE DE CHACUN ?

Le conseil municipal



Il comprend **tous les conseillers municipaux élus par la population lors des élections municipales**. Différentes tendances peuvent être représentées. Il y a donc souvent une **majorité** (qui a élu et qui soutient le maire) et une **opposition.**

Son rôle

C'est le conseil municipal qui élit le maire. Il décide du budget de la commune (quelles ressources, quelles dépenses), s'il faut construire un stade, des écoles, des espaces verts, mettre en place un tramway, le ramassage des poubelles, le stationnement…

La municipalité



La municipalité est formée du **maire et de ses adjoints**. Ils sont élus parmi les conseillers municipaux dans les jours qui suivent les municipales. **Le maire peut déléguer une partie de ses pouvoirs à ses adjoints** qui seront alors chargés de « suivre » un domaine particulier des affaires de la commune.

Les conseillers communautaires

Certains conseillers municipaux **représentent la commune** au sein des organes délibérants des communautés de communes, des communautés d'agglomération, des communautés urbaines et des métropoles.

Les rôles du Maire

- **Fait appliquer les décisions** du conseil municipal et **dirige** la municipalité.



- Arrêtés municipaux.
- Responsable du maintien de l'ordre public.



- Chef du personnel communal.
- Représentant de la commune en justice et dans les cérémonies officielles.

Représente l'Etat. Sous l'autorité directe du préfet, le maire assure à ce titre certaines responsabilités :

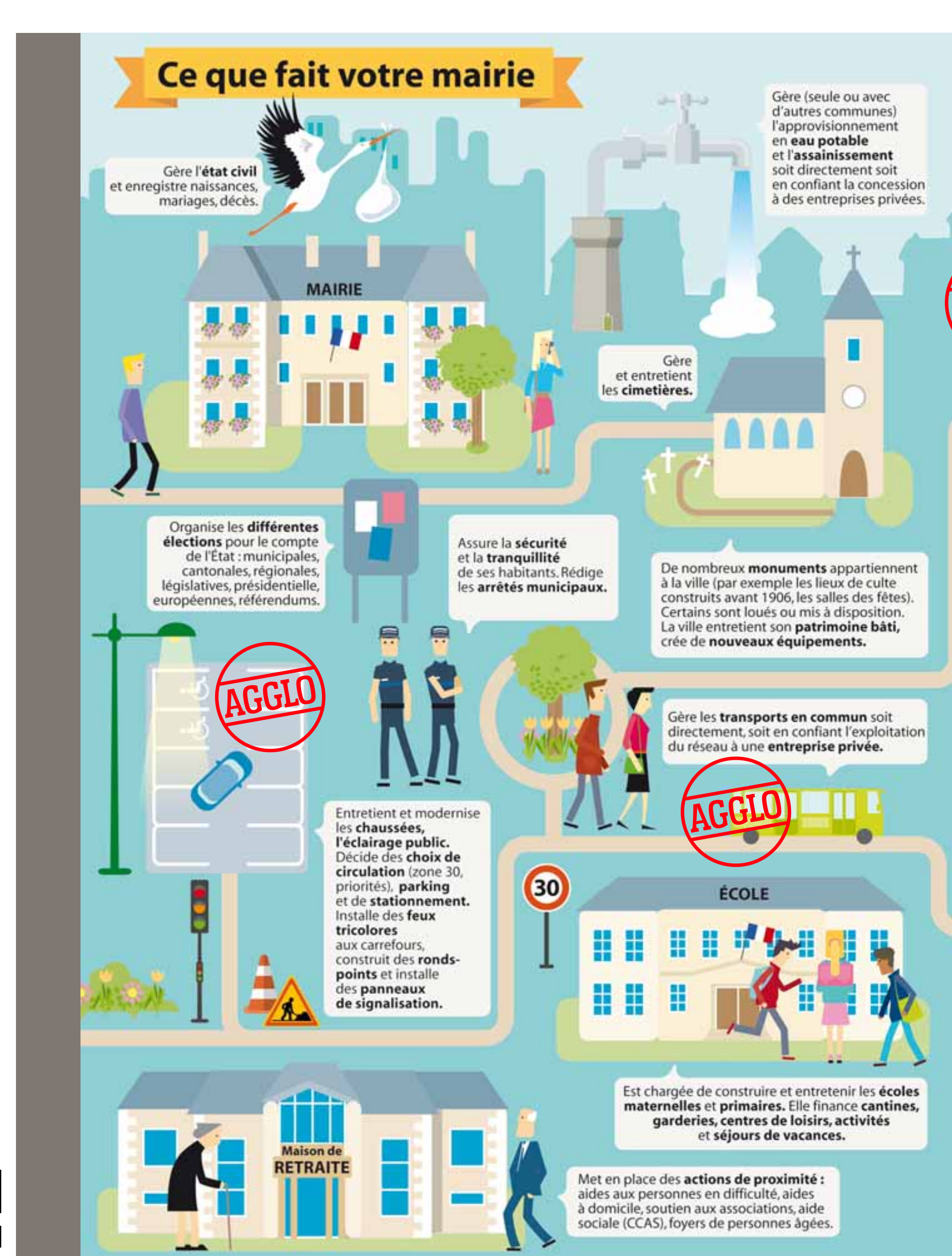
- Publie les lois et règlements nationaux.

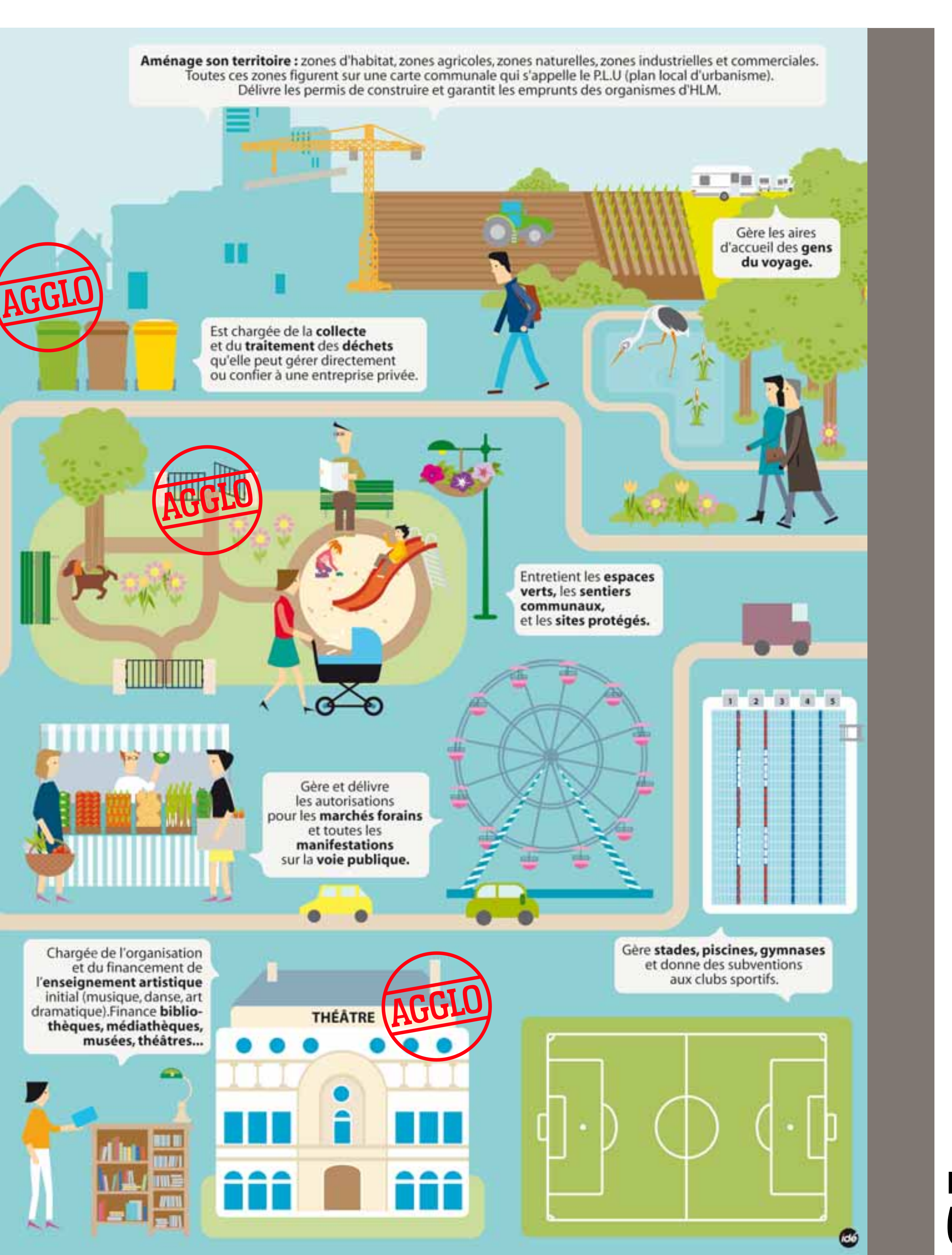


- Exerce une fonction administrative (organisation des élections, recensement ...).
- Officier d'état civil (célèbre les mariages).
- Officier de police judiciaire.






Ce que fait votre mairie
Gère l'état civil et enregistre naissances, mariages, décès.
MAIRIE
Gère (seule ou avec d'autres communes) l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement soit directement soit en confiant la concession à des entreprises privées.
Gère et entretient les cimetières.
Organise les différentes élections pour le compte de l'État : municipales, cantonales, régionales, législatives, présidentielle, européennes, référendums.
Assure la sécurité et la tranquillité de ses habitants. Rédige les arrêtés municipaux.
De nombreux monuments appartiennent à la ville (par exemple les lieux de culte construits avant 1906, les salles des fêtes). Certains sont loués ou mis à disposition. La ville entretient son patrimoine bâti, crée de nouveaux équipements.
AGGLO
Gère les transports en commun soit directement, soit en confiant l'exploitation du réseau à une entreprise privée.
AGGLO
Entretient et modernise les chaussées, l'éclairage public. Décide des choix de circulation (zone 30, priorités), parking et de stationnement. Installe des feux tricolores aux carrefours, construit des ronds-points et installe des panneaux de signalisation.
30
ÉCOLE
Est chargée de construire et entretenir les écoles maternelles et primaires. Elle finance cantines, garderies, centres de loisirs, activités et séjours de vacances.
Maison de RETRAITE
Met en place des actions de proximité : aides aux personnes en difficulté, aides à domicile, soutien aux associations, aide sociale (CCAS), foyers de personnes âgées.



Aménage son territoire : zones d'habitat, zones agricoles, zones naturelles, zones industrielles et commerciales.
Toutes ces zones figurent sur une carte communale qui s'appelle le P.L.U (plan local d'urbanisme).
Délivre les permis de construire et garantit les emprunts des organismes d'HLM.
Gère les aires d'accueil des **gens du voyage.**
AGGLO
Est chargée de la **collecte** et du **traitement** des **déchets** qu'elle peut gérer directement ou confier à une entreprise privée.
AGGLO
Entretient les **espaces verts,** les **sentiers communaux,** et les **sites protégés.**
Gère et délivre les autorisations pour les **marchés forains** et toutes les **manifestations** sur la **voie publique.**
Chargée de l'organisation et du financement de l'**enseignement artistique** initial (musique, danse, art dramatique).Finance **biblio-thèques, médiathèques, musées, théâtres...**
THÉÂTRE
AGGLO
Gère **stades, piscines, gymnases** et donne des subventions aux clubs sportifs.



S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Comment s'inscrire



- **Par Internet**
Vous pouvez faire votre demande par Internet si la mairie est partenaire du dispositif d'envoi en ligne



- **En mairie**
  - mairie de la commune de votre domicile
  - mairie d'une commune où vous payez vos impôts locaux depuis plus de cinq ans



- **Par courrier**
En l'adressant à l'hôtel de ville (formulaire, photocopie de votre pièce d'identité, justificatif de domicile)



- **Votre ambassade**
Pour les **Français à l'étranger,** se rendre à l'Ambassade ou au poste consulaire

Pièces à fournir



1. **Formulaire** de demande rempli

2. **Carte d'identité** ou **passeport** ou décret de naturalisation (en cours de validité)



3. **Justificatif de domicile** à votre nom, de moins de 3 mois (facture d'électricité, d'eau, taxe d'habitation, impôts sur le revenu).



PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES POUR LES CAS SUIVANTS

- **Femme mariée :** livret de famille
- **Personnes domiciliées chez leurs parents :** justificatif de domicile des parents de moins de 3 mois (facture d'électricité, d'eau, taxe d'habitation, impôts sur le revenu).
- **Attestation sur l'honneur des parents**

À savoir



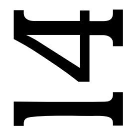
Date limite
(pour une prise d'effet au 1er mars de l'année suivante).



Les jeunes de 18 ans sont **inscrits d'office** (entre le 1er mars et le 28 (ou 29) février de l'année suivante).

Inscription l'année de l'élection

- Jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et la veille du jour de l'élection.
- Personnes qui après le 1er janvier ont emmenagé pour un motif professionnel, fonctionnaire à la retraite, militaire retournant à la vie civile, personne qui acquiert la nationalité française, recouvre l'exercice du droit de vote.



COMMENT ET OÙ VOTER



Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales. Une carte électorale est délivrée à toutes les personnes qui sont inscrites. Mais la présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire lors du vote, une pièce d'identité si.

Le jour du vote

1 **Se rendre au bureau de vote** indiqué sur votre carte électorale. Dans les villes de **– de 3 500 habitants**, la carte électorale est suffisante pour voter. Dans **celles de 3 500 et plus**, présentez **une pièce d'identité**.



Justificatifs d'identité acceptés :
Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire , carte du combattant, carte de fonctionnaire avec photo délivrée par le directeur du personnel d'une administration centrale, par les préfets ou par les maires au nom d'une administration de l'État , carte d'invalidité civile ou militaire avec photo, carte d'identité ou de circulation avec photo délivrée par les autorités militaires, permis de chasser avec photo, titre de réduction de la SNCF avec photo. Titres en cours de validité, sauf passeport et carte nationale d'identité qui peuvent être périmés.

2 **Présentez-vous à la table où sont déposés les bulletins et les enveloppes**. Votre inscription sur les listes électorales **est vérifiée**. Prenez une enveloppe et tous les bulletins.



3 **Rendez-vous dans un isoloir** pour introduire dans l'enveloppe le bulletin de vote du candidat choisi.



4 Ensuite, **présentez-vous devant l'urne** où le président du bureau ou son suppléant vérifie votre identité en lisant à voix haute votre pièce d'identité ou votre carte électorale



5 **Glissez vous-même l'enveloppe dans l'urne.**

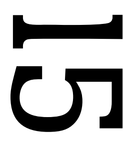


6 **Signez alors la liste d'émargement en face de votre nom.** Si vous n'êtes pas en mesure de signer vous-même, un électeur de votre choix peut signer pour vous.



7 **Votre carte d'électeur, ou son attestation, vous sont rendues. L'assesseur y a apposé un timbre à la date du scrutin.**







- Les candidats figurent forcément sur des **listes paritaires alternées****. Le **panachage** est **interdit** (ajouter, barrer des noms).



- **Si une liste remporte la majorité absolue, il n'y a pas de second tour.** Elle obtient d'office **50 % des sièges**, l'autre moitié est **répartie proportionnellement entre toutes les listes qui ont obtenue plus 5 % des voix**, y compris celle qui est arrivée en tête.

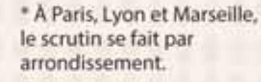


- **Si aucune liste n'obtient la majorité absolue** : un **2nd tour** est organisé. Seules peuvent y participer les listes qui ont recueilli **plus de 10 % des suffrages**. Celles qui ont fait **entre 5 et 10 %** au 1er tour peuvent **fusionner** avec une liste ayant obtenu plus de 10 %.

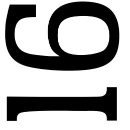


La liste qui arrive **en tête** gagne **la moitié** des sièges et toutes celles qui font **au moins 5 %** des voix (dont la liste en tête) se partagent l'autre moitié.




* À Paris, Lyon et Marseille, le scrutin se fait par arrondissement.

** Figureront sur la même liste, les candidats aux sièges de conseiller communautaire.



Conseillers municipaux et communautaires : **un seul bulletin de vote en mars 2014**

En mars 2014, les électeurs bezonnais en élisant leurs conseillers municipaux, choisiront également leurs conseillers communautaires. Un seul vote et un seul bulletin à mettre dans l'urne. Les conseillers de l'Agglomération Argenteuil-Bezons seront donc élus, pour six ans, comme les conseillers municipaux, au suffrage universel direct.
Jusqu'à maintenant les conseillers communautaires étaient désignés par le Conseil municipal qui les élisait librement en son sein. En mars, chaque liste municipale devra, avant l'élection, indiquer qui de ses membres ira au conseil d'agglomération en cas de succès. C'est ce qu'on appelle le « fléchage des conseillers communautaires », une nouveauté introduite par une loi du mois de mai dernier.

Parité femme-homme

Aucun conseiller communautaire ne peut être élu s'il n'est pas aussi élu conseiller municipal. Complexes, les règles du fléchage limitent les possibilités pour une liste municipale victorieuse d'arbitrer le cumul de la fonction d'adjoint au maire et celle de conseiller communautaire. Mais, le fléchage marque un premier pas vers l'application intégrale du suffrage universel direct à l'élection du conseil communautaire. Il y garantit également la parité femme-homme. Et ramène de fait au premier plan l'intercommunalité dans le scrutin municipal.
L'agglomération occupe depuis sa naissance en 2006 une place croissante dans la vie quotidienne des habitants des deux communes. Le développement économique, l'organisation des transports urbains, l'entretien des espaces verts, l'enseignement de la musique et de la danse, l'aménagement des berges de Seine, la collecte et le traitement des déchets relèvent notamment -parmi un total de treize compétences transférées- de la communauté d'agglomération.
La loi fixant l'obligation d'une double liste sur un unique bulletin de vote, et les conseillers communautaires étant obligatoirement issus de la liste municipale, le scrutin reste simple pour les électeurs, au bureau de vote comme par procuration. Un seul bulletin, deux élections d'un coup ! ■

Dominique Laurent

À votre avis

Connaissez-vous les missions de votre mairie ?

Patrice Lecoq, retraité



Je ne sais pas quelles sont toutes les missions de la commune, ni celles de la communauté d'agglomération. Je sais qu'elle existe mais je ne sais pas ce qu'elle fait exactement à Bezons. Je sais que pour la carte d'identité, l'état civil et les élections c'est la mairie. Mon premier réflexe quand j'ai un problème à résoudre est d'aller à la mairie. Je suis sûr d'y être vite renseigné sur ce qu'il faut faire. J'y suis toujours bien accueilli. Pour moi, c'est ça qui compte. J'en reviens justement à propos d'un panneau d'interdiction de stationnement qui vient d'être posé dans ma rue. J'aurais la réponse dans l'après-midi ! Pour avoir stationné un jour de marché sur un passage piéton tellement usé qu'il était à peine visible, j'ai appris à mes dépens que les PV c'est les ASVP de la ville. Mais la mairie agit beaucoup pour des choses très importantes comme le tramway et le commissariat.

Louise Michel Rouquette, depuis trois ans à Bezons

Je sais que la mairie s'occupe des écoles primaires, de la médiathèque, de différents accueils pour les enfants, des équipements sportifs. Je pense que la voirie, sauf pour les grandes routes, c'est la commune aussi. Les jeux pour les petits aussi. D'ailleurs il y a eu beaucoup d'efforts de faits depuis que j'habite Bezons. Par contre, il faut faire des efforts pour les parcs. Je ne sais pas si c'est la commune ou l'agglomération qui les entretient. Mais ce sont des Bezonnais qui les salissent !



Je sais qu'il y a les ASVP et la Police nationale. La mairie s'est battue pour le maintien du commissariat. Il reste à améliorer la sécurité à la sortie des écoles. Distinguer les compétences des uns et des autres est important. Ce sont des choses dont on parle chez nous. L'intercommunalité peut être intéressante à condition de rester proche des gens. L'important est de résoudre les difficultés.

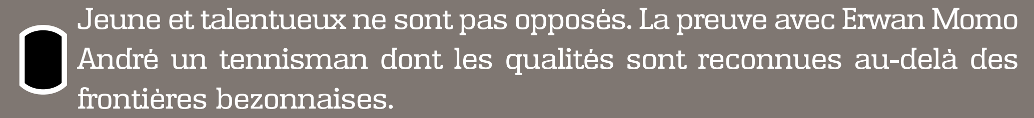
Julien Déan, 25 ans, à Bezons depuis 2011



Je me suis marié l'an passé. Le mariage, c'est la mairie ! Le renouvellement de la carte d'identité aussi. Je connais un peu les missions de la mairie mais pas toutes ! L'entretien des écoles publiques et la médiathèque, les équipements sportifs, c'est la commune. Le théâtre est municipal aussi me semble-t-il. La mairie s'est beaucoup occupée du commissariat aussi, mais je ne sais pas précisément si c'est de sa compétence. C'est compliqué de savoir qui fait quoi entre toutes les institutions. Ça m'est égal du moment que le service attendu est rendu dans de bonnes conditions. J'ai tendance à être moins exigeant avec la commune parce que je sais qu'elle a moins de moyens que l'État par exemple. Savoir qui fait quoi est important. Si j'avais une difficulté à résoudre, je me renseignerais pour être certain de frapper à la bonne porte. Mon premier réflexe serait Internet pour le savoir.

Propos recueillis par Dominique Laurent


municipales
2014
LES MAIRES DANS L'HISTOIRE
Les Consuls et Échevins
Créées au 12e siècle, les municipalités sont dirigées par des Consuls ou des Échevins élus selon des formules différentes et renouvelées chaque année. Les municipalités ont de nombreux pouvoirs, y compris législatifs, qui sont peu à peu rognés par l'État central.
Les maires nommés
Après la Révolution, Napoléon crée un système ultra-centralisé où les maires et conseillers sont nommés par les préfets. Les municipalités n'ont qu'un simple pouvoir de gestion étroitement contrôlé par l'administration.
Napoléon
Préfet
Maire
La démocratisation
Avec la Révolution de juillet 1830, les riches électeurs élisent les conseillers municipaux. En 1848, le droit de vote est étendu à tous les hommes. En 1882, les conseillers municipaux élisent le maire. En 1945, les femmes peuvent voter et être élues.
La décentralisation
En 1982, la décentralisation donne plus de compétences aux communes et une forte autonomie (le contrôle des préfets se fait a posteriori). Les communes sont la base du nouveau découpage territorial mis en place avec l'intercommunalité qui se généralise au début des années 2000.
MAIRIE
idé


Jeune et talentueux ne sont pas opposés. La preuve avec Erwan Momo André un tennisman dont les qualités sont reconnues au-delà des frontières bezonnaises.

Erwan Momo André,

étoile des courts en devenir

Quel Bezonnais peut se targuer à 12 ans de faire partie des 20 meilleurs français dans sa catégorie ? Erwan Momo André. Le licencié de l'USOB tennis a le profil, s'il continue sa progression, pour faire parler de lui, bien au-delà des limites des courts du complexe sportif Jean-Moulin.

Une excellente condition physique, une gestuelle et une puissance hors norme pour son âge. L'étoile montante est perfectible, certes, mais en avance, c'est un fait. Avec son revers à deux mains et, son arme, le coup droit, il a déjà atteint le classement 15, après moins de cinq ans de pratique.

Dire qu'enfant, l'actuel champion du Val-d'Oise n'avait pas le moins du monde envisagé de taper dans la petite balle jaune. Avec ses deux frères, le benjamin de la famille préférait le ballon en cuir, sur le rectangle vert du stade Delaune.

Élève à la ligue de tennis à Cergy

Les circonstances l'ont conduit au tennis. *« Nous habitons dans la résidence juste à côté des courts,* raconte sa maman. *Quand j'ai décidé de l'inscrire, au début, il ne voulait pas ».* L'intéressé confirme. La pilule est passée. Le tennis a remplacé le foot dans son cœur.

Erwan continue à jouer au ballon avec ses copains le week-end. La semaine, le sportif est à Cergy où, depuis ses 10 ans, il a intégré le centre d'entraînement de la ligue de tennis.

Sa passion, il la vit à temps complet. *« Il a disputé 77 matchs la saison dernière »,* note Daniel Chaptal, son entraîneur et mentor. *« Pour son équilibre, à la maison, je ne lui parle pas de tennis. Je ne viens le voir que quand il me le demande »,* confie sa maman qui avoue sobrement être *« fière de lui »*. Erwan le lui rend bien : il travaille bien à l'école. Quand il n'est pas sur les courts ou en classe, sa vie est celle d'un jeune de son âge : *« J'aime être avec mes copains, chanter du rap, danser. »*

Sa mère, aide-soignante, organise son emploi du temps pour amener son fils à Cergy. Quand elle ne peut pas, Daniel est là. *« Sinon, il reste dormir chez un copain près de l'école. »* Devenir un champion nécessite des sacrifices. Financiers notamment. *« Entre l'équipement, l'entraînement, plus les tournois, cela revient à peu près à 3 000 euros l'année »,* évalue Daniel Chaptal. Heureusement, Erwan peut compter sur des aides de son club, la ligue et son sponsor.

Il veut « devenir numéro un mondial »

L'admirateur du joueur espagnol David Ferrer caresse le rêve de *« devenir numéro un mondial »*, alors il ne rechigne pas. C'est dans sa mentalité : *« J'aime quand c'est difficile. »* Il est bien décidé à transformer sa passion en métier. Le jeune homme a la tête sur les épaules et n'est pas ingrat. *« C'est grâce à Daniel que je suis là. Il m'a tout appris. Il me remet en place parfois mais toujours sans s'énerver. Il est très important pour moi ».* Il a également un mot pour son club.





Pour aller plus haut, il répète ses gammes et travaille ses points faibles : le revers, le service mais surtout le mental. Il sait que ça passe par *« plus de rigueur à l'entraînement »*. Cette saison, il veut progresser de deux classements et se distinguer sur le circuit européen. *« J'aimerais me retrouver en 8es ou en quarts ».* Son parcours s'est souvent cette année arrêté au premier tour. Erwan a cependant ce trait commun des champions : une haine viscérale de la défaite. ■

Pierrick Hamon



Agenda - Décembre/janvier

Décembre

Du 3 décembre au 4 janvier 2014

Expo'Art

Vernissage Mardi 3 – 19 h
Médiathèque Maupassant – p. 21







Mardi 3

Jeunesse

Soirée des jeunes diplômés
Renseignements au SMJ
Théâtre Paul-Eluard – p. 25

Du 4 au 21

Lecture

L'enfance des livres
Médiathèque Maupassant – p. 23

Vendredi 13

Spectacle

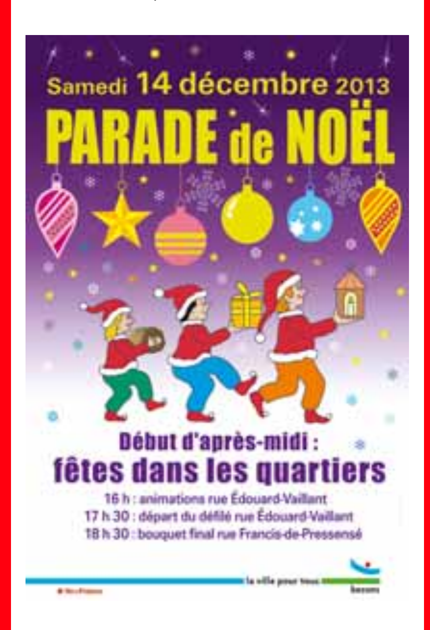
Travelling – 20 h 30
Théâtre Paul-Eluard – p. 22



Samedi 14

Parade de Noël

À partir de 16 h
Centre-ville – p. 7



Mercredi 18

Retraités

Mémoire des anciens – à 13 h 30
Foyer Louis-Péronnet – p. 30

Jeudi 19

Retraités

Thé-dansant au Chalet du lac
Paris – p. 30

Du 20 au 22

Marché de Noël

Stèle Jacques-Leser – p. 8

Du 21 décembre au 5 janvier 2014

Sports

Fermeture de la piscine Jean-Moulin
– p. 26

Du 23 décembre au 4 janvier 2014

Jeunesse

Pass jeunesse
Renseignements à l'espace jeunes
au 01 78 70 72 10 – p. 25

Du 23 au 27

Sports

Stages CIS / pass sportif
Renseignements au
01 30 76 21 66 – p. 26

Janvier

Mardi 7

Danse

Umwelt – à 21 h
Théâtre Paul-Eluard – p. 22



Un nouveau directeur pour l'école de musique



54 ans, souriant et plutôt volubile, Jean-Yves Chérubin a pris ses fonctions à la direction de l'école de musique et de danse, le mardi 29 octobre dernier. Il succède à Daniel Kenigsberg, parti au conservatoire d'Argenteuil. Ce nouveau chef d'orchestre de l'école vient de la ville des Lilas en Seine-Saint-Denis, où il assurait la direction du conservatoire Gabriel-Fauré. Jean-Yves Chérubin nous livre ses premières réflexions pour développer la structure municipale.

Quel a été votre parcours musical et professionnel ?

J'ai suivi des études universitaires classiques en conservatoire. Je suis pianiste, musicien de jazz et de musiques amplifiées. J'ai enseigné pendant une quinzaine d'années avant de prendre des directions d'établissements.
Je connaissais l'EMD et j'ai déjà collaboré avec certains enseignants. Je sais que je peux compter sur une équipe implantée depuis longtemps, stable et impliquée.

Quels sont vos objectifs ?

Ce qui m'intéresse, c'est bien sûr, tout ce qui concerne l'enseignement et l'éducation artistique mais aussi les actions que nous pourrons mener hors-les-murs.
Un professeur de l'EMD intervient déjà dans les écoles de la ville, mais j'aimerais développer les actions en direction des scolaires et mettre nos ressources au service de la population de la ville et de l'agglomération.
Nous allons réfléchir à la mise en œuvre de dispositifs pour s'adresser au public éloigné des actions culturelles. Des partenariats institutionnels ou associatifs me semblent indispensables à notre fonctionnement. C'est comme ça que notre école pourra davantage s'ancrer sur le territoire.

En ce qui concerne l'enseignement et l'éducation artistique, comment envisagez-vous votre mission ?

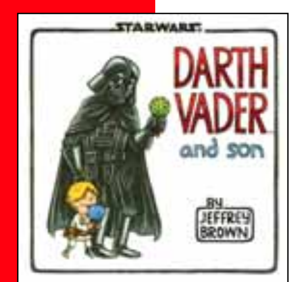
Notre mission est d'abord de former des amateurs qui peuvent devenir autonomes dans leur vie musicale. Je veux amener les élèves à se fixer des objectifs dans leur parcours musical. Qu'ils soient capables de gérer un projet voire d'en générer.
Je veux donner une orientation vers des pratiques collectives diversifiées. Faire se rencontrer la danse et la musique, le classique et le jazz... Les pratiques collectives sont pour moi au centre des apprentissages. Cela ajoute une dynamique de travail et d'entraînement. En s'observant les uns les autres, les élèves acquièrent plus vite des réflexes auditifs, les bons gestes. J'entends bien qu'on doit pratiquer seul, mais personnellement je n'y retrouve pas la même intensité. Le groupe c'est aussi une aventure humaine que l'on partage, un épanouissement personnel au contact des autres.
J'aimerais faire évoluer l'école vers l'expérimentation, la création. Je souhaite aussi repositionner le sens de l'action de notre établissement, sur ce qu'attend de nous, la population. L'EMD, doit savoir s'adapter aux nouvelles demandes mais sans renoncer à ses valeurs de service public. ■

Propos recueillis par Catherine Haegeman

Le livre du mois de la médiathèque

Dark Vador et fils

de Jeffrey Brown
Bande dessinée

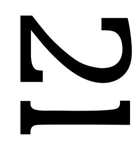


Et si Dark Vador avait élevé Luke ? À travers des petites scènes d'une page, Jeffrey Brown imagine la douce enfance que Luke Skywalker aurait pu avoir au côté de son papa, Dark Vador. Enfin non, les puristes hurleront que non, cette paternité ne saurait prendre une telle tournure ! Mais si... Si Luke vivait avec papa Dark Vador, ce serait rigolo !
Jeffrey Brown met donc en scène ces deux personnages dans des situations de tous les jours. Bien sûr, il est très fortement recommandé d'avoir les références des films de Georges Lucas pour savourer pleinement ces scénettes humoristiques.
Ainsi, dans Dark Vador et fils, nous pouvons apercevoir le jeune Padawan s'essayer à la télékinésie pour attraper la boîte de cookies, planquée en haut de l'étagère, ou jouer au baseball avec un sabre laser à la place d'une batte... On le voit aussi faire des bulles avec une paille dans sa limonade dans un fameux bar situé sur Tatooine, la Cantina de Chalmun. Ah ça y est, j'ai la musique en tête. Vous aussi maintenant ! ■

Aourell

Un beau mois d'expositions à la médiathèque

Après la belle exposition inaugurale de l'équipe de la médiathèque et des plasticiens, place à l'aquarelle ce mois-ci pour « l'Expo'Art ». Trois plasticiens du collectif (Brigitte Chevalier, Alain Dambès et Bruno Pommay) s'affichent, du 3 décembre au 4 janvier. Le vernissage a lieu mardi 3 décembre, à 19 h. Un « Paroles d'artistes » leur sera consacré le mardi 10 décembre à 19h. À l'occasion de l' « Enfance des livres », du 3 au 21 décembre : expositions « Pour fêter l'hiver et Noël » de Cécile Hudrisier et « Fantaisies hivernales » d'Aurélie Guillerey. ■



Le rideau tombera sur 2013 au théâtre Paul-Eluard (TPE) avec le très visuel « Travelling ». Il se lèvera en 2014 avec « Umwelt » et « Les Âmes nocturnes », deux invitations oniriques pour entamer cette nouvelle année de danse contemporaine de la meilleure des manières.

TPE : la danse pour une transition en douceur



Le vendredi 13 décembre, 20 h 30
« Travelling »
par la compagnie La Arena

Enregistrer à jamais ses plus beaux moments. Passer image par image les détails de sa vie. Accélérer son impatience. Rembobiner pour revivre un moment précieux. Ralentir pour que l'instant ne se termine pas. Ou l'art de mettre en scène le film d'une vie.

La plus grande compagnie argentine de cirque contemporain invite à un voyage poétique entremêlant les arts du cirque, la danse et la projection d'images. Des numéros époustouflants, des surprises étonnantes. L'énergie et le plaisir que développent les artistes font de ce dernier spectacle contemporain du cru 2013 un rendez-vous à ne pas manquer.



Le mardi 7 janvier, 21 h
« Umwelt »
par la compagnie Maguy Marin

Derrière ce titre, qui se traduit par *« environnement »* en allemand, se cache un spectacle de haute volée. Imprévisible et sans concession, Maguy Marin est l'une des rares artistes à bousculer avec toujours autant d'intensité. Avec *Umwelt*, c'est la claque. Inclassable. De la danse, du théâtre ? Non, un OVNI dont les troublantes images vont résonner longtemps en chacun des spectateurs. Cette pièce avait déjà été programmée il y a six ans. La belle histoire continue. Les artistes remettent tout en question pour présenter une œuvre visionnaire et universelle. *« Il ne s'agit pas de réaliser l'impossible, mais de puiser le possible »*, dixit Maguy Marin.



Le vendredi 10 janvier, 21 h
« Les Âmes nocturnes »
par le Shlemil théâtre

Aller voir *Les Âmes nocturnes*, c'est comme ouvrir une jolie boîte à rêver. Le Shlemil théâtre rassemble des trésors d'inventivité, des poussières de magie et une désopilante collection de songes dans ce spectacle. Une occasion de retomber en enfance en suivant les facéties du duo Cécile Roussat-Julien Lubek à la fois tendre, drôle et insolite. Les deux personnages sont aussi imprévisibles qu'attachants. Théâtre gestuel, marionnettes, magie, acrobatie, danse, musique se complètent à merveille dans une succession de tableaux. Une fable visuelle et féerique pour entamer l'année de bon pied. ■

P. H.

Pratique.
Théâtre Paul-Eluard, scène conventionnée - 162, rue Maurice-Berteaux.
Tél. : 01 34 10 20 20 - tpebezons@orange.fr









Médiathèque : les enfants et Noël à l'honneur en décembre



Le dernier mois de l'année à la médiathèque Maupassant est consacré à l'« Enfance des livres ». L'équipe a baptisé l'événement « Gants blancs, bonnets rouges ».
Au programme, du 3 au 21 décembre, deux expositions *(lire p. 21)* *et des temps forts pour les petits.*

Mercredi 4. 15 h, à partir de 6 ans, *« Les contes de la Mère Noël »* par Chantal Ferdinand.

Samedi 7. 10 h 30, cinédating junior *« Noël au cinéma »*, à partir de 4 ans.

Du mardi 3 au samedi 7. *« Cliquez sur place »*, découverte ludique, sous forme d'ateliers, de la nouvelle offre multimédia.

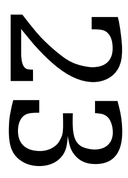
Mercredi 11. 10 h et 11 h. « Bulle et Bob préparent Noël », lecture chantée de Nathalie Tual, puis dédicace de ses livres et cd, en partenariat avec la librairie L'Arbre à lire.
15 h. Toujours avec Nathalie Tual, atelier chanson pour les enfants (dès 6 ans) et leurs parents.

Samedi 14. 10 h 30. *« La moufle et autres contes doudous pour se réchauffer l'hiver »*, un spectacle de Florence Desnouveaux pour les tout-petits (dès 2 ans), suivies d'une dédicace de l'artiste, en partenariat avec *L'Arbre à lire.*

Mercredi 18. 10 h et 11 h 15. Idem que le samedi 14.

Samedi 21. 10 h 30. *« Cinéma de Noël et de neige »*, découverte du 7e art pour les tout-petits (dès 2 ans).
17 h à 19 h. *« Le jour le plus court »*, fête du court-métrage en partenariat avec l'Agence du court.

Pratique.
Médiathèque Maupassant.
64, rue Édouard-Vaillant.
Tél. : 01 39 47 11 12





Les déchetteries (mobiles) *Dans votre quartier*

du 07/12 2013 04/01 2014

- **Samedi 7 décembre**
  -> rue Francis de Pressensé
- **Samedi 21 décembre**
  -> Maurice Berteaux
- **Samedi 28 décembre**
  -> Parking du marché
- **Samedi 4 janvier**
  -> rue Francis de Pressensé

→ Y accéder :

De 13h à 18h, chaque vendredi et samedi en alternance.

Comment ?

→ *avec un justificatif de domicile de moins de six mois et une pièce d'identité*

→ *avec un véhicule léger (moins de 3,5 tonnes)*

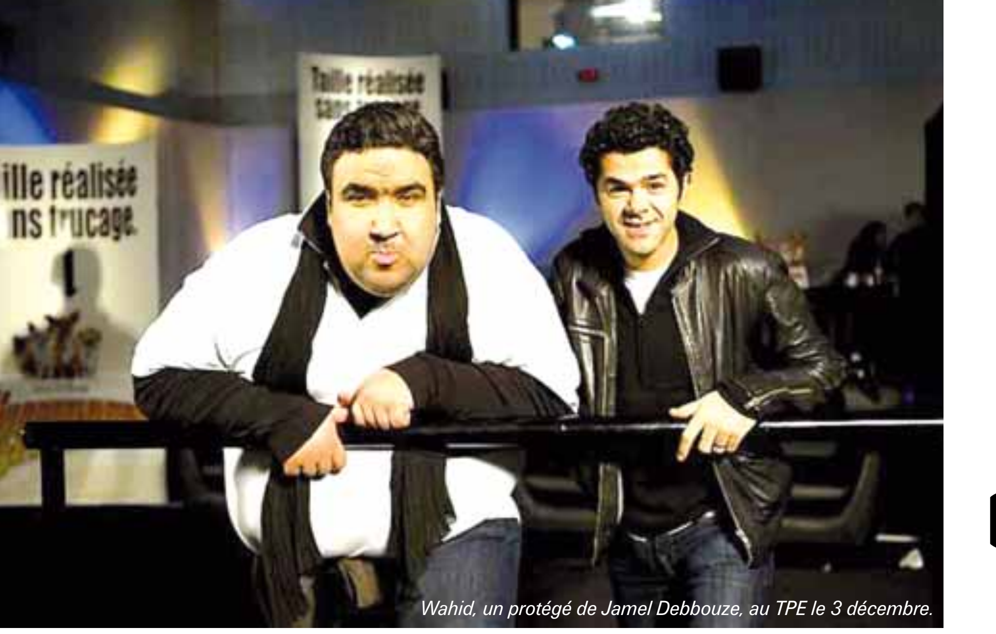
→ *avec une remorque d'un poids inférieur à 500 kg*

Plus d'infos sur : www.agglo-argenteuil-bezons.fr








Wahid, un protégé de Jamel Debbouze, au TPE le 3 décembre.

Wahid et Candiie, deux humoristes du Jamel comedy club, seront sur les planches du théâtre Paul-Eluard (TPE), pour la soirée des jeunes diplômés, le 3 décembre.

Soirée rires pour les jeunes diplômés

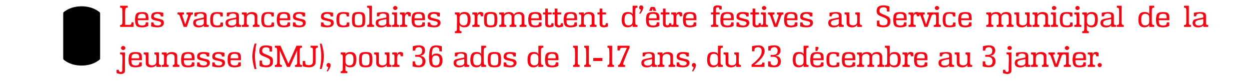
Le Service municipal de la jeunesse (SMJ) innove pour la traditionnelle soirée des jeunes diplômés. Cette année, pas de distribution de chèque-cadeaux pour aller voir un spectacle mais 1 h 30 de one-man-show, assuré par deux pensionnaires du Jamel comedy club, Wahid et Candiie, le mardi 3 décembre, dès 20 h, au TPE.

Wahid Bouzidi alias Wahid a rodé son spectacle *« Avant quand j'étais gros »* chez son ami Jamel Debbouze, avant de se révéler au grand public, à Paris toujours, au théâtre du Temple.

La mutine et intarissable Candiie, issue de la même pépinière de talents, maîtrise également l'art du stand-up sur le bout des doigts. La demoiselle, dans son style incisif, croquera une belle galerie de personnages. Tous les jeunes diplômés, quels que soient la filière ou le niveau, sont invités. *« Nous tenions à marquer le coup, en particulier pour la première « promotion » de bacheliers généralistes du lycée Ronceray »,* souligne Marjorie Noël, la conseillère municipale en charge de la jeunesse. ■

P.H.

Renseignements. au SMJ, à l'espace Jeunes - 39, rue Villeneuve.
Tél. : 01 78 70 72 10


Les vacances scolaires promettent d'être festives au Service municipal de la jeunesse (SMJ), pour 36 ados de 11-17 ans, du 23 décembre au 3 janvier.

Pass jeunesse : deux semaines de fête(s)

Première semaine

Des matinées « Open sport » seront organisées le lundi, mardi et jeudi. Les jeunes seront notamment initiés au « tchouk ball » et au « kin ball » des activités proposées par le service municipal des sports.

Les après-midi s'annoncent alléchants. Au menu : découverte des rues enchantées de Paris, marché de Noël à La Défense, tournoi de jeux vidéos et jeux collectifs à Bezons, ainsi que patinoire à Boulogne-Billancourt et karting à Cormeilles-en-Parisis. Une grande soirée « Nuit des étoiles » est prévue le jeudi à l'espace Jeunes.

Deuxième semaine

Après des matinées sport, place à la création. Des ateliers baptisés « Minions maker, la fabrik » seront dédiés à la création d'un film d'animation et à des jeux traditionnels.

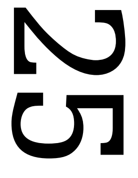
Les après-midi sont toujours consacrés aux sorties. Au programme : cinéma à La Défense, futsal à Cergy, musée de l'art ludique à Paris pour l'exposition « Pixar 25 ans d'animation », un grand jeu de type Cluedo géant intitulé « Mais qui a tué Minion ? » et une balade à Paris en passant par la grande roue de la Concorde. ■

P.H.

Renseignements et inscriptions.
SMJ - Espace Jeunes
39, rue Villeneuve. Tél. : 01 78 70 72 10.

Du fun le samedi

Les sorties animées du samedi après-midi, démarrées depuis la rentrée, continuent. Après le musée du Chocolat et la rencontre sportive entre l'espace jeunes et le centre social de La Berthie, fin novembre, rendez-vous le samedi 14 décembre, pour une patinoire nocturne à Boulogne-Billancourt (92). **Renseignements.** SMJ (coordonnées ci-dessus)



Le Centre d'initiation sportive (CIS) propose deux stages spécial glisse pour les 5-7 ans et les 8-12 ans, du 23 au 27 décembre.

Des vacances de glisse pour les petits !

Jeunes pousses qui rêvez de chausser les patins à glace, ne ratez pas l'occasion ! Le CIS propose à 16 enfants de 5-7 ans et à 20 de 8-12 ans quatre journées de glisse, pendant les vacances de Noël, avec, en point d'orgue, des escapades à la patinoire de Colombes.

De la glisse sur glace mais pas seulement. Les petits seront aussi initiés au roller, au skateboard, à la trottinette, au vélo et à plein d'autres activités.



Pour reprendre des forces, le midi, les repas, préparés par la cuisine centrale, seront pris au réfectoire Victor-Hugo. Le rendez-vous est fixé tous les jours au gymnase Jean-Moulin à 9 h 15. ■

P.H.

Renseignements et inscriptions.
Service municipal des sports, maison Nelson-Mandela,
44, rue Francis-de- Pressensé.
Tél. : 01 30 76 21 66.
Inscriptions à partir du 27 novembre pour les enfants inscrits au CIS le mercredi, dès le 2 décembre pour les autres. Tarif selon le quotient familial. Les enfants non inscrits au CIS doivent fournir un certificat médical de moins d'un mois.

Pass sportif : un menu de fêtes !

Le service municipal des sports (SMS) propose aux 11-15 ans un Pass sportif aussi riche que varié, du 23 au 27 décembre. Les jeunes s'initieront à la boxe, au step et au tchoukball (un mélange de volley, handball et squash). Le 26 décembre, ils se rendront à Franconville pour un après-midi « bowling-billard ».

Renseignements au SMS (coordonnées ci-dessus). Inscriptions à partir du 9 décembre. Tarif : environ 8 €.

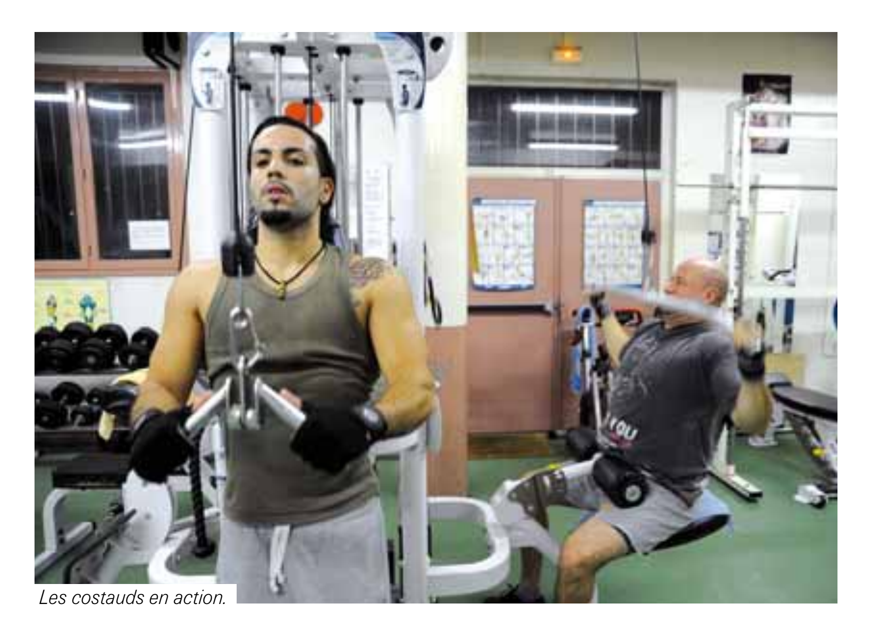


Vidange de la piscine : fermeture des bassins du 21 décembre au 5 janvier inclus

La piscine Jean-Moulin fermera ses portes le vendredi 20 décembre afin de procéder à la vidange des bassins. L'agence régionale de santé impose le renouvellement complet de l'eau des piscines tous les 6 à 8 mois. Dans un souci de respect des usagers, notamment scolaires, la ville de Bezons procède à cette opération deux fois par an, fin juin et lors des vacances de fin d'année.

L'établissement rouvrira ses portes le lundi 6 janvier, non sans avoir mis à profit cette période pour procéder à un nettoyage en profondeur de tout l'équipement. ■




Les costauds en action.

La section musculation fait partie des forces tranquilles de l'USOB, avec plus de 80 adhérents chaque année. Coup de projecteur sur un club simple et dynamique à la fois.

À la musculation, chacun place la barre selon ses envies

Aux oubliettes l'image des armoires à glace soulevant des quintaux de fontes. La section de musculation draine un public varié, tant en âge qu'en gabarit.
Du lundi au vendredi, de 18 h à 20 h 30, et le samedi, de 17 h à 19 h, le club fédère 80 fidèles. L'âge minimum pour commencer est fixé à 16 ans : pas question de nuire à la croissance des adolescents. Ensuite, pas de limite. Tout le monde est le bienvenu, femmes comme hommes. Chacun peut y trouver son compte : du sportif à la recherche d'un complément aux monomaniaques de la fonte.
La salle n'est pas gigantesque mais comporte une vingtaine de bons appareils, variés et renouvelés sans cesse. Les cotisations (150 euros l'année) et la vente du matériel à remplacer y contribuent. Les machines à mécanismes dits « libres ou assistés » ont leur lot d'aficionados, en particulier celles pour les bras et les pectoraux. Les licenciés ont également à disposition des haltères de tous poids ainsi que deux rameurs et quatre vélos pour travailler le « cardio ».

Sagesse recommandée

Six profs (Mouloud, Bernard, Pascal, Madgid, Damien et Stéphane) guident et incitent les plus casse-cous à ne pas choisir des charges trop lourdes d'emblée. *« La musculation reste un sport dangereux. Si on fait un mauvais mouvement, ça peut claquer »,* prévient Mouloud Daiboun. Le président (et doyen) conseille *« de se reposer une à deux fois par semaine. »* La clé de la réussite.
La section, en plus de ses heures d'ouverture, cultive l'esprit club en organisant pour ses adhérents intéressés des randonnées. Voire des défis sportifs. Un petit groupe a ainsi participé l'an passé aux 100 kilomètres de Millau (Aveyron). ■

Pierrick Hamon

Inscriptions et renseignements, à la salle de musculation, au pied de la maison Nelson-Mandela (entrée par le stade Delaune). Tél. : USOB. 01 30 76 10 19. Un cours d'essai offert.

En bref

Athlétisme : appel aux femmes

Il reste des places dans le groupe « athlétisme au féminin » de l'USOB. Les femmes intéressées peuvent venir le mardi et le jeudi, au stade Delaune, de 18 h 30 à 20 h 15.

Le twirling a du cœur

La section twirling de l'USOB a participé au gala, le 23 novembre à Chilly-Mazarin, en faveur de l'association ELA, qui lutte contre la leucodystrophie (maladie génétique orpheline), dont le célèbre parrain est Zinedine Zidane.

Canoë-kayak : la famille Robin au sommet

Lisa Robin, la jeune kayakiste bezonnaise de l'USOB, actuellement en Nationale 2, est devenue championne régionale cadettes en canoë et en kayak, à l'occasion des épreuves de slalom, à Chelles (77), fin septembre. Début octobre, à Cergy, elle a remporté le titre en kayak freestyle toutes catégories dames. Lors de la même compétition, sa petite sœur, Lucie, a décroché la 2e place.

« Basket en famille » le 2 décembre

Parents et enfants de la section sont invités, toute la journée au gymnase Jean-Moulin, pour participer ensemble à des activités autour du basket.

Quatre heures d'eau le 7 décembre

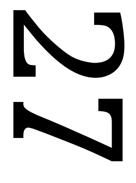
Les sections de l'USOB ont rendez-vous pour une manche du challenge du club, le samedi 7 décembre de 13 h 30 à 17 h 30, à la piscine Jean-Moulin.

Basket : les petits bezonnais sur le parquet des pros

Grand moment d'émotion, le 2 novembre, pour les jeunes de la section basket de l'USOB. Ils étaient 150 à assister au match de Pro A Paris-Levallois Pau-Orthez. Plusieurs d'entre eux sont allés sur le parquet de la salle Coubertin pour affronter les jeunes d'Andrésy (78) lors du challenge à la mi-temps.

Assemblée générale de l'USOB

Elle se tiendra le vendredi 13 décembre à 19 h 30, au siège, à la maison Nelson-Mandela.



À votre service

Numéros utiles de la mairie

Standard : 01 34 26 50 00
Action sociale : 01 34 26 50 10
Service population : 01 34 26 50 01
Elections : 01 34 26 50 09
Communication : 01 34 26 50 64
Services techniques : 01 34 26 50 08
Direction enfance-écoles : 01 39 61 86 24
Centre de loisirs primaire Louise Michel : 06 24 98 04 75
Petite enfance : 01 39 47 96 45
Crèche collective Pinocchio : 01 78 70 72 18
Crèche familiale l'Ombrelle : 01 30 76 72 37
Crèche familiale du Colombier : 01 78 70 70 21
Crèche familiale des Sycomores : 01 39 81 53 90
Halte-garderie : 01 78 70 70 22
Médiathèque Maupassant : 01 39 47 11 12
Ecole de musique et de danse : 01 30 76 25 09
Théâtre Paul-Eluard : 01 34 10 20 20
Ecrans Eluard : 01 34 10 20 60
Espace jeunes : 01 78 70 72 10
Maison de la citoyenneté : 01 30 76 10 39
Centre social Robert-Doisneau : 01 30 76 61 16
Centre social du Colombier : 01 39 47 13 30
Centre social du Val-Notre-Dame : 01 30 25 55 53
Service retraités : 01 30 76 72 39
Centre de santé : 01 30 76 97 13
P.M.I. : 01 30 76 83 30
Service des sports : 01 30 76 21 66



Pharmacie de garde

Pour des raisons indépendantes de la volonté des pharmacies bezonnaises et du magazine municipal, Bezons infos est toujours dans l'impossibilité de publier les adresses des pharmacies de garde les dimanches et jours fériés.
En cas de besoin, contactez le commissariat.
Tél : 01 39 96 53 50.



Les fêtes de fin d'année approchent et les cuisines vont donc bientôt s'agiter, cocottes, tabliers et cuillères en bois vont entamer leurs chorégraphies pour la préparation de bons repas… mais soyons vigilants !

Hygiène et cuisine **doivent faire bon ménage**

Les frigos et les placards vont donc se remplir au même rythme que les caddies, et les bons produits s'accumuler dans la cuisine… les repas de fêtes approchent. Afin de ne pas gâcher la fête, voici quelques conseils indispensables pour le stockage, la conservation, et la préparation de vos repas… Et bien entendu, ces petits conseils restent valables toute l'année !

Attention aux dates de conservation

La durée de conservation des aliments est indiquée sur l'emballage des produits. On distingue la « DATE LIMITE DE CONSOMMATION » (DLC, mentionnée en général par « À consommer jusqu'au…) et la « DATE LIMITE D'UTILISATION OPTIMALE » (DLUO, mentionnée par « À consommer de préférence avant…). Ces dates sont valables tant que le produit n'est pas ouvert.

Éviter de rompre la chaîne du froid

Comme il faut éviter de rompre la chaîne du froid, il est important de faire ses courses « dans le bon ordre » : épicerie, conserves, produits frais, et en dernier : les surgelés. Si le trajet entre le magasin et la maison est long, il faudra penser à emporter les sacs isothermes. En arrivant à la maison, on rangera les courses dans l'ordre inverse en commençant donc par les produits allant au congélateur.

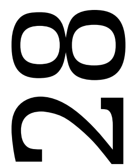
Bien laver son réfrigérateur

Le réfrigérateur se lave une fois par mois (sauf accident de parcours) à l'eau savonneuse. Il faudra veiller à soigneusement le sécher, avec un chiffon propre ou un à usage unique. Ne pas oublier de nettoyer le joint qui est un vrai repère à bactéries ! Votre réfrigérateur ne doit pas afficher la même température dans chaque compartiment. Le plus froid, signalé par un logo, doit être maintenu à une température maximale de 4 degrés, le bac à légumes à 6 degrés, la partie la plus « chaude » entre 4 et 6 degrés, et la porte entre 6 et 10 degrés. Le congélateur affiche lui une température de moins 18 degrés.
Les aliments ne se rangent pas dans n'importe quelle partie du frigo. Chacun a une place en fonction de sa nature : il faut donc tenir compte des températures indiquées sur les étiquettes et les ranger dans les compartiments adaptés du réfrigérateur. Le jambon, la viande, les poissons sont stockés dans la partie la plus froide, les fromages, yaourts dans la partie la plus chaude, les œufs, le lait entamé dans la porte et les légumes dans le bac à légumes. Les œufs sont vendus à température ambiante mais il vaut mieux les conserver dans le réfrigérateur, et surtout tenir compte de la DLC. Tout œuf fêlé doit être jeté… aucun risque avec ça !

Se laver les mains

En cuisine, il convient de se laver les mains avant de passer aux fourneaux, et entre chaque manipulation de différents aliments. Les plans de travail doivent également être soigneusement nettoyés entre chaque préparation, et les éponges ménagères doivent être régulièrement désinfectées et changées.
Les légumes et les fruits à peau doivent être soigneusement lavés avant préparation et/ou consommation.
Les planches à découper seront choisies de préférence en bois plutôt qu'en plastique.
Bonnes fêtes à toutes et à tous ! ■

Service Prévention Santé



Elles sont une trentaine à se réunir chaque semaine dans les locaux du comité de jumelage, au 22 rue Foulonneau, pour participer à un atelier de broderie qui représente, en réalité, bien plus…

Au fil du temps, **on brode ses souvenirs**

Simone Comte, présidente de l'association *Au fil du temps*, se présente les bras chargés de souvenirs. Ce sont trente années de travail avec le comité de jumelage qu'elle souhaite partager ; trente années de passion pour la broderie hongroise dont elle ignore pourquoi elle la fascine tant. Les albums photos et les revues de presse qu'elle a soigneusement conservés, retracent trente ans d'amitié : on y voit des femmes assises autour de tables bigarrées, parsemées de bobines de fils et de tissus ainsi que leurs mains qui s'affairent minutieusement à la tâche. Une amitié qui s'exporte au-delà de Bezons et du territoire français, grâce au jumelage : *« Nous entretenons avec les Hongrois une grande histoire d'amitié. Nous ne parlons pas la même langue et pourtant, nous nous comprenons. »*
Madame Comte a fait ses classes chez François Lesage, célèbre brodeur français qui a travaillé pour les plus grandes maisons de haute couture. À Bezons, grâce au comité de jumelage, elle découvre la broderie hongroise, ses motifs fleuris et colorés, emblème folklorique d'un pays qu'elle considère aujourd'hui comme sa deuxième patrie.

« C'est en brodant que l'on devient amies »

L'initiation que propose Simone, permet d'appréhender diverses techniques de points (points de tige, points d'ombre etc.), de découvrir des motifs et des supports différents (kalocsa, broderie au ruban, hardenger, etc.). Mais pour elle, ainsi que pour toutes les autres participantes aux ateliers hebdomadaires, ces séances sont l'occasion de vivre un moment de partage. *« On est toutes amies »,* explique Christiane, l'une d'entre elles. En effet, l'association *Au fil du temps* représente pour ses membres un véritable bol d'air frais, une ouverture sur le monde extérieur, un moment de rencontre où les papotages viennent égayer la froideur du quotidien. C'est ainsi qu'au fil des ans et des aiguilles, se tissent de solides liens. ■

C.S.

Au fil du temps - Atelier de broderie
Tél. : 01 39 61 11 78

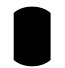
Info



Beau et solidaire, le sac à sapin

Pratique et malin, le sac à sapin décore le pied du sapin, protège le sol des aiguilles pendant toute la durée des fêtes de Noël, puis emballe proprement le sapin à jeter.
Généreux, le sac à sapin est vendu 5 euros dont 1,50 € est reversé à Handicap International pour agir en faveur des personnes handicapées dans plus de 60 pays.
100 % biodégradable et compostable, il peut donc être jeté avec le sapin dans le bac des déchets verts, où il se dégradera en 4 à 8 semaines. Le sac à sapin est disponible, en France, dans toutes les grandes surfaces alimentaires et spécialisées, dans les grands magasins et chez les fleuristes et pépiniéristes. Faites le bon geste !

pratique



Conseil pratique

Des nouveaux fournisseurs de gaz et d'électricité démarchent en proposant des tarifs avantageux. Prenez-le temps de bien décortiquer les contrats pour éviter les mauvaises surprises.

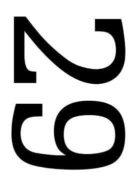
Fournisseurs d'énergies : **lisez bien entre les lignes**

Les « petits nouveaux » de la fourniture du gaz naturel et de l'électricité sont légion sur le marché depuis la libéralisation du secteur en 2007. Leurs commerciaux démarchent les particuliers avec des tarifs avantageux. Sans faire pour autant de publicité mensongère, ils omettent de préciser plusieurs données qui ont un impact sur la facture, notamment en cas de difficulté de paiement.
Tout cela est inscrit dans les clauses écrites « en petits caractères » dans les contrats. Au final, souvent, l'écart de prix n'est pas substantiel avec les fournisseurs traditionnels.
Ces derniers sont, certes, a priori plus onéreux. En revanche, ils proposent des délais supplémentaires et des aménagements de paiement. Ils sont également affiliés à des dispositifs d'aide, via la Caisse d'allocations familiales (Caf), pour les personnes qui peinent à payer leur facture. Par ailleurs, ils proposent aussi des tarifs spéciaux pour les personnes à faibles revenus.

Aide annuelle de la Caf

Les travailleurs sociaux du Centre communal d'action sociale (CCAS) se tiennent à disposition des personnes en situation d'impayés énergétiques. Une fois par an, elles peuvent obtenir une prestation de la Caf (soumise aux conditions du foyer) de 337 euros pour les aider à payer leurs factures.
Prenez donc le temps, si vous voulez changer de fournisseur, de bien étudier la question. ■

P.H.



État civil

◗ Naissances jusqu'au 5 novembre 2013

Bienvenue aux nouveaux Bezonnais, félicitations aux parents de :

■ Anthony Boniface ■ Yara Souiki ■ Yazan Smat ■ Adèle Bostetter ■ Arthur Burident ■ Marion Labat ■ Luna Terrosso Marquès ■ Rafaël Cuvillier ■ Francesca Cirpaci ■ Heaven Lema Kadilu ■ Léo Macatrao ■ Milhan Moustaid ■ Melissa-Rose Delin ■ Jayden Akkouche ■ Hippolyte et Valentin Perraudeau ■ Ali Louhichi ■ Medhi Bellazoug ■ Dounia Nouar ■ Kim Bunel ■ Vanessa Brulard ■ Assiya Kermousse ■ Olécia Bourdel ■ Yousra Bagag ■ Luna Paunovic ■ Matias Ramos ■ Milan Da Silva ■ Nurda Sayhan ■ Imrane ben Djaballah ■ Elihalkim Pierrot ■ Sanara de Oliveira Selis ■ Jorge Fernandes de Carvalho ■ Eva Veloso Gameiro ■ Leana Pereira de Sousa ■ Elyna Atsou ■ Nahil Laïdouni ■ Julia Foy Gandon ■ Assia Aounallah ■ Ayman Ait Salah ■ Ryley Masselot ■ Jean-Marc Wahi ■ Zoé Teixeira ■ Massilya Yahiatene ■ Marcia Romariz de Barros ■ Nolan Saint-Thomas ■ Léna Bigzaad ■ Loukiann Paulat ■ Kytaï Sihou ■ Andréa Zanga ■ Chloé Ferreira ■ Walid Lamanti ■ Logan Débarbat ■ Raphaëlle Caro ■ Elisabeth Ong ■ Dora Dames ■ Ismaël Kharbach ■ Angéline Milzink ■ Noura Oummadi ■ Sanaa Atif ■ Ramy Fadl.

◗ Mariages jusqu'au 16 novembre 2013

Ils se sont mariés, tous nos vœux de bonheur à :

Gilles Baziz et Catherine Denis
Zinedinne Bouaouina et Hanane Bechar
Farid Djerroudi et Yasmina Amouchi
Mohamed Belaidi et Anaïs Mathieu
Guy Matou et Paulette Moustin
Aleksandar Jankovic et Sanja Ilic
Carlos Coelho-Frederico et Sarah Matoubela
El Khadir Boulahrouz et Loubna Lakhal-Chellaf
Jean-Michel Neisser et Souhir Baligh
Abdelaziz Mahdiyan et Mervette El-Jari-Illzach
Mohamed Bentayeb et Amal Khraidi

◗ Décès jusqu'au 31 octobre 2013

Ils nous ont quittés. La ville présente ses condoléances aux familles de :

Eulorge Kilo, Martine Stritof, Marie Vigouroux veuve Thomas, Yvette Le Coze veuve Grare, Marie-Thérèse Bernard veuve Bulté, Suzanne Jullien veuve Lecourtois, Marie-Yvette Le Goff veuve Elléouet, Violette Aubrun épouse Chalier, Mohamed Gourarene, Joao Nabais Robalo, Jacqueline Rossignol veuve Lirzin, Marcel Vadenne, Jacqueline Fauchon épouse Breuil, Régine Marchand épouse Ricou, Paulette Jacob veuve Le Trionnaire, Claude Pigerol.



Activités de décembre 2013

Anniversaires

Déjeuner à réserver auprès des agents du foyer, mais entrée libre pour la danse (à partir de 13 h).
Jeudi 19 décembre de 12 h à 14 h, au foyer-restaurant Louis-Péronnet.

« Mémoire des anciens »

Groupe d'échanges convivial autour des souvenirs sur le thème « L'hygiène autrefois ». Animé par Magali Trigance, chargée de mission prévention santé publique. Renseignements auprès de Magali Trigance au 01 30 76 97 13.
Mercredi 18 décembre à 13 h 30 au foyer-résidence Louis-Péronnet.

Carte senior et calcul du quotient

Vous pouvez vous procurer la carte gratuitement au service municipal aux retraités, résidence Christophe-Colomb au 6, rue Parmentier-muni(e) de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les Bezonnais peuvent également faire calculer leur quotient pour bénéficier de tarifs dégressifs adaptés à leurs revenus (documents à présenter : avis d'imposition, quittance de loyer).

Sorties en Île-de-France et ses alentours

Thé-dansant au Chalet du Lac - Orée du bois de Vincennes Paris XIIe

Ancien pavillon de chasse de Napoléon III, le Chalet du Lac de Saint-Mandé s'ouvre au public en 1904. Guinguette au bord de l'eau, ce sont ses grands orchestres de tango des années folles, ses bals populaires d'après-guerre et ses ambiances disco qui font la réputation de ses pistes de danse. Après avoir changé plusieurs fois de décor, le Chalet du Lac retrouve, aujourd'hui, son charme d'antan. Venez endiabler la piste de danse dès l'ouverture à 14 h 30 jusqu'à la fermeture à 19 h. Comprend une entrée, une boisson sans alcool et le vestiaire. Animation orchestrale.
Jeudi 19 décembre, départ de Bezons après ramassage à 13 h 05. Retour à Bezons vers 20 h 30. ■

Inscriptions et renseignements : Service municipal aux retraités
Résidence Christophe-Colomb - 6, rue Parmentier
Tél. : 01 30 76 72 39

Vos contacts

◗ **Mairie**
Mairie de Bezons
CS 30 122
95875 Bezons Cedex
01 34 26 50 00

◗ **Les élus vous reçoivent**
Le maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez-vous à prendre au 01 34 26 50 00. Pour éviter tout déplacement inutile et obtenir directement un rendez-vous avec l'élu concerné, précisez la question qui vous préoccupe.
Courriel :
courrier@mairie-bezons.fr

◗ **Le conseiller général vous reçoit**
Dominique Lesparre, vous reçoit sur rendez-vous à prendre au 01 34 26 50 40.
Courriel :
dominique.lesparre@valdoise.fr

◗ **Permanences**
Groupe UMP - Bezons Mon Village - Olivier Régis – 60 rue Edouard-Vaillant à Bezons – Tél. : 06 83 83 28 79
bezonsmonvillage@yahoo.fr

Union démocrate – Arnaud Gibert
12 bis rue des Frères-Bonneff
06 11 68 64 33
arnogibert@gmail.com

